

auxquelles il a fait allusion, c'est lui-même qui, avec d'autres députés, avait tenté de poser des questions à des ministres à titre de présumés porte-parole d'une province et j'avais signalé que les questions adressées à un ministre devaient relever de sa compétence. On propose maintenant que des questions soient posées à des ministres suppléants. Cela a toujours été admis pendant les 100 années de procédure parlementaire canadienne, et au point de vue de la procédure, je ne m'oppose nullement à cette proposition.

**M. MacInnis:** Sauf votre respect, monsieur l'Orateur, je me souviens effectivement d'une décision relative aux questions...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'ai rendu ma décision. Le député peut différer d'opinion, mais je crains qu'il ne doive l'accepter.

**M. MacInnis:** Monsieur l'Orateur, une question de privilège sera posée plus tard.

### L'AIDE EXTÉRIEURE

#### LE NIGÉRIA—LES RESTRICTIONS IMPOSÉES AUX AVIONS CANADIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, je dois poser ma question au premier ministre, étant donné que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'a pas à être ici aujourd'hui et que la question, je pense, ne peut être remise à mardi. On dit que les avions Hercules prêtés par le gouvernement canadien ne partiront que de Lagos, au Nigéria, et d'aucune autre base d'où les secours pourraient être expédiés aux régions atteintes, c'est-à-dire qu'ils voleront entre Lagos et Enugu, deux endroits qui se trouvent dans la région occupée par les troupes fédérales. Je demande au premier ministre si c'est la condition du prêt d'avions Hercules à la Croix-Rouge internationale et si la condition a été imposée par les autorités nigérianes.

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** J'ai appris la nouvelle, monsieur l'Orateur, mais elle provient apparemment d'une source que nous n'avons pu vérifier. Elle n'est pas conforme aux faits tels que nous la voyons.

**M. Lewis:** Une question supplémentaire. Comme le sait le premier ministre, cette nouvelle semble émaner du comité international de la Croix-Rouge à Genève. Le premier ministre sait-il si le ministère des Affaires

[M. l'Orateur.]

extérieures est allé directement aux renseignements pour savoir si ces restrictions vont aussi s'appliquer à nos avions?

**Le très hon. M. Trudeau:** Nous avons eu vent de la chose hier par une dépêche ordinaire. Nous nous occupons toujours de prendre les arrangements annoncés hier à la Chambre, soit d'organiser des vols entre Fernando Po et les régions rebelles du Nigéria. Nous songeons à entourer ces vols, dans la mesure du possible, des plus grandes précautions. Ce communiqué ne nous concerne pas, et, dans notre esprit, ce n'est pas là le sens des ententes que nous voulons conclure.

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Le premier ministre a fait mention de vols à partir de Fernando Po. Veut-il dire que les arrangements concernant les vols à partir de l'île portugaise de São Tomé, sont exclus?

**Le très hon. M. Trudeau:** Non, monsieur l'Orateur. Je voulais signaler tout simplement que, maintenant que nous avons l'accord du gouvernement de Lagos, les vols effectués par nos avions sous l'égide de la Croix-Rouge internationale ne seront pas considérés comme des actes d'hostilité. Nous mettons nos avions à la disposition de la Croix-Rouge internationale pour qu'elle s'en serve du mieux qu'elle jugera à propos de le faire.

### LES POSTES

#### L'AUGMENTATION DU COURRIER DE TROISIÈME CLASSE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Je voudrais poser au ministre des Postes une question concernant les rumeurs selon lesquelles les bureaux de poste seraient inondés de courrier de troisième classe émanant de compagnies qui essaient d'échapper aux augmentations du tarif décidées par le gouvernement. Peut-il indiquer à la Chambre les mesures prises par son ministère pour empêcher les retards éventuels qui en résultent pour les livraisons des autres classes de courrier?

**L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes):** Je ne crois pas qu'il y ait là un problème particulier. On envoie actuellement une grande quantité de courrier de troisième classe, et ce sera ainsi jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre. Il est normal, je suppose, que ces compagnies essaient d'échapper aux augmentations et cette situation n'a pas nui, jusqu'ici, à la livraison des autres classes de courrier.